

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 30 Mai 2011

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le Lundi 30 Mai 2011 à 20h00 sous la présidence de Mme Beauvie Sabine Maire.

Etaient présents : Mr Guyot André, Mr Martinez Lucas, Mr Mandron Laurent, Mr Lebois Didier, Mr Roy Alain, Mme Pinois Martine, Mr Thomas Dominique, Melle Chaussier Flore
Absent excusé : Mr Gandolfo André
Secrétaire de séance : Mr Mandron Laurent

Approbation du compte rendu de la réunion du 11 Avril 2011

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire donne la parole à Melle Chaussier qui présente sa démission pour raisons personnelles et professionnelles ; le conseil accepte cette démission tout en déplorant le départ d'une jeune conseillère qui a su montrer ses compétences d'animation au sein de l'équipe municipale.

Réflexions sur le bail de chasse

Après avoir étudié le dossier concernant la révision du bail de chasse, les conseillers décident de ne pas modifier les clauses de cette location, location donnée actuellement à l'association communale de chasse et non concédée comme il a été suggéré à une personne nommée. Les conseillers souhaitent garder l'esprit collectif d'une association. Le Maire et ses adjoints se proposent d'assister à la prochaine assemblée générale qui se déroulera le 19 juin mais demanderont au Président de bien vouloir insister pour que l'intégralité du bureau soit présente, afin de permettre à chacun de s'exprimer et de trouver une solution à ce problème récurrent.

Remplacement d'une pompe

Madame le Maire informe ses conseillers qu'une pompe de la station de pompage est tombée en panne. Un devis auprès de Véolia a été demandé. Les conseillers proposent des devis supplémentaires qui seront demandés aux entreprises concernées et donnent pouvoir à Madame le Maire pour finaliser et commander le matériel afin de le remplacer le plus rapidement possible

Remplacement d'une lampe rue des Hates

Suite à un courrier de l'entreprise FORCLUM nous informant de la vétusté de l'éclairage au 21 rue des hâtes, il a été décidé d'accepter le devis de 592.02€ pour le remplacement de cette lanterne

Convention SIAEP Mailly la Ville

Madame le Maire informe les conseillers du courrier de Madame de Thourot, présidente du S.I.A.E.P. de Mailly-la-ville, concernant les interventions du syndicat en cas de recherches de fuite, une convention doit être signée, précisant les modalités de ces interventions qui se factureront à 45€ H.T. en semaine et 60€ en week-end / heure plus un forfait de déplacement qui s'élève à 30€ HT en semaine et 40€ en week-end.

Nettoyage des réservoirs

Le nettoyage des réservoirs au niveau des châteaux d'eau a été également évoqué. Il a été pris ce jour contact avec une entreprise afin d'obtenir un devis, les travaux seront programmés pour l'automne prochain.

Devis Forclum « Les Hérodats »

Les conseillers sont informés qu'une visite avec Forclum a eu lieu et que la programmation des travaux « éclairage public » est imminente. Un premier point lumineux sera installé sur le pignon de la maison Peltier. Le deuxième point pose un problème d'installation, en effet, le poteau existant n'est pas conçu pour un éclairage public, un autre projet est à l'étude, un devis devrait nous parvenir prochainement et sera inscrit à l'ordre du jour au prochain conseil.

Questions diverses

Facture de l'entreprise Lechevallier

Madame le Maire informe les conseillers que l'entreprise Lechevallier n'étant toujours pas réglée de sa facture ; le conseil décide à l'unanimité de prendre en charge le montant de cette facture, ne pouvant laisser cette entreprise avec un manque à gagner de cette importance. A charge pour la commune d'effectuer les démarches auprès des services de l'Elysée pour recouvrer le plus rapidement possible cette avance de trésorerie. Madame le Maire tiendra le conseil et ses administrés au courant de l'évolution de ce dossier.

Montant définitif des coûts de construction de la salle polyvalente

Madame le Maire informe les conseillers que le montant définitif de l'ouvrage est de 642 027,66€ TTC. Avant de procéder au règlement du solde, s'élevant à 287 127,66€ il a été demandé au conseil général un récapitulatif des coûts en vue de comparer aux montants prévus initialement..

La poste

Madame le Maire présente aux conseillers le protocole de résiliation du bail commercial du 29 novembre 2007 ;

cette résiliation est assortie du paiement d'une indemnité pour résiliation anticipée d'un montant de 1057€, représentant l'équivalent d'un an de loyer ; les conseillers donnent leur accord. Par ailleurs la poste cessera la location des locaux à usage de logement à compter du 31.10.2011, soit au terme du préavis contractuel de 6 mois.



3^{ème} Adjoint au Maire

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle souhaite avoir un 3^{ème} adjoint, cette question sera abordée au prochain conseil.



Courrier de mécontentement.

Madame le Maire informe les conseillers du courrier de mécontentement de la part de M. Charles Guttin , ancien maire, lassé des interpellations successives de la part d'un administré à l'encontre de Madame le Maire au moment des cérémonies commémoratives au monument aux morts considérant que ce n'est ni le lieu ni le moment d'adresser ces doléances. Madame le Maire précise qu'elle partage entièrement ce point de vue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.